



Remise de clefs au proprietaire durant le bail

Par **sissi**, le **15/01/2011 à 13:05**

Bonjour,
Mon propriétaire vient de changer la porte d'entrée de mon logement.
Il y a 3 clefs et le propriétaire m'en demande 1.
Suis-je obligée de lui donner?

Par **Marion2**, le **15/01/2011 à 13:59**

Absolument pas.
Vous êtes chez vous, le propriétaire n'a pas à avoir un double des clés.

Par **mimi493**, le **15/01/2011 à 21:30**

Il peut en avoir une (pratique s'il habite près, si vous perdez vos clefs, si vous claquez la porte, si pendant que vous êtes en vacances, il y a une fuite chez vous etc.), ça dépend de vos relations avec ce bailleur, si vous avez confiance ou non en lui. Mais il ne peut exiger d'en avoir une.

Par **Marion2**, le **15/01/2011 à 23:35**

Non, ce n'est pas à faire... Il vaut mieux donner la clé à la famille ou un ami sûr, mais surtout pas au propriétaire....
Dans la mesure où le propriétaire demande une clé, c'est pour , dans la majorité des cas, pouvoir accéder au logement en l'absence du locataire.

Par **mimi493**, le **15/01/2011** à **23:40**

C'est pour ça que je parlais de confiance. J'ai déjà eu des bailleurs ayant la clé et qui même en cas d'urgence, se mettaient en quatre pour me téléphoner parce qu'ils refusaient d'entrer sans mon accord.

Par **corima**, le **15/01/2011** à **23:45**

[citation]C'est pour ça que je parlais de confiance. J'ai déjà eu des bailleurs ayant la clé et qui même en cas d'urgence, se mettaient en quatre pour me téléphoner parce qu'ils refusaient d'entrer sans mon accord[/citation]
Vous connaissant, ils avaient plutôt peur de rentrer chez vous en votre absence LOL ! Trop peur des conséquences !

Par **mimi493**, le **16/01/2011** à **14:32**

Franchement, Corima, je ne comprends absolument pas à quoi vous faites référence. Moi, qui suis un vrai nounours en peluche rn:)